



L'Armancourtois

Décembre 2012

Bulletin N° 9

Editorial	1
La vie associative	2
Vie quotidienne.....	7
Se distraire	8



Mairie d'Armancourt

2, rue des Vignes Blanches
60880 ARMANCOURT

Tél : 03.44.83.43.07
Fax : 03.44.83.71.68

www.armancourt.fr

mairie.armancourt@wanadoo.fr
mairie@armancourt.fr



Secrétariat de mairie :

Lundi, mardi , jeudi et
vendredi
de 16h00 à 18h00

Mercredi
de 9h30 à 11h30

BONNE ANNEE 2013



Chères Armancourtoises, Chers Armancourtois,

En cette fin d'année 2012, la municipalité a bouclé le programme des travaux lancé en 2008. Ceux-ci apportent à notre village de la sécurité, des places de stationnement, de nouveaux espaces verts, des réseaux neufs plus efficaces, le gaz, la mise en conformité des bâtiments publics et des derniers raccords « eau potable » en cours de changement rue des Matinnoix. Lors du dernier Conseil Municipal, les élus ont retenu de nouveaux projets pour améliorer votre qualité de vie dans notre village. J'aurai l'occasion de vous exposer ces points lors de nos vœux le 16 janvier. Je remercie vivement les élus d'Armancourt pour le travail fourni en terme d'études, de suivi des projets et le personnel communal pour la mise en application de nos décisions.

Lors de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territorial, nous avons mis en avant la préservation de nos valeurs, la richesse écologique de notre commune, l'équilibre entre les villages et le centre de notre agglomération. Cette réflexion confirme notre ligne de conduite déjà engagée, conciliant une qualité de vie avec les avantages du monde moderne et un village à taille humaine.

Cette année nous constatons que les relations entre les Armancourtois étaient très riches. Les actions des Associations, de la mairie, et de chacun d'entre nous font que nos échanges sont plus conviviaux. Ceci a pour effet de susciter un accroissement des inscrits lors des fêtes du village, de lancer des idées pour partager des moments sympathiques comme la fête des voisins, la participation à la décoration du village initiée cette année par les habitants ou la proposition de soutien scolaire gratuit.

A mes yeux au-delà des services, des investissements mis en place, de la vision à long terme de notre territoire, ordonnancé par la Municipalité, il est primordial que le lien social au sein de notre village soit également porté par les élus. Le but étant de vous apporter la meilleure des qualités de vie.

Bonnes fêtes à toutes et à tous.

Eric BERTRAND
Maire d'Armancourt

*Monsieur Le Maire
Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux
Souhaitent à toutes et à tous
Une Bonne Année 2013*

LA VIE ASSOCIATIVE

LES BLEUETS CYCLOTOURISTES JAUX - LE MEUX

Toutes les personnes intéressées par les balades en vélo, peuvent nous rejoindre le dimanche 13 janvier 2013 lors de notre Assemblée Générale à la maison des Associations de Le Meux.

Reprise officielle le 17 février à 9h Place de la mairie de Le Meux.

Ne restez pas dans votre coin, les bénévoles sont là pour vous accueillir, convivialité et camaraderie sont au programme.

A bientôt sur la route et Joyeuses Fêtes à tous.

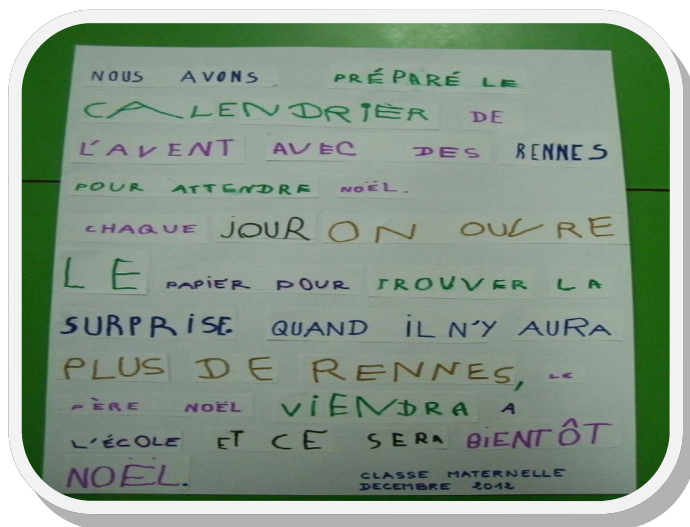
Vos contacts :

- ☞ **Armancourt** : D. Corbeau 03 44 83 41 76
- ☞ **Le Meux** : P. Campa 03 44 41 29 07
- ☞ **Jaux** : G. Bayard 03 44 83 41 66



L'ECOLE ALERT EVELOY

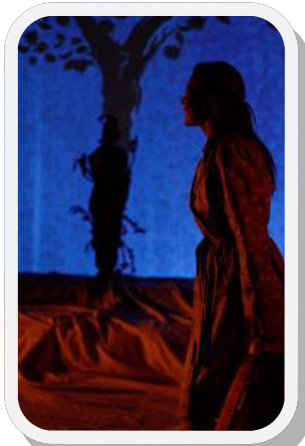
Classe maternelle



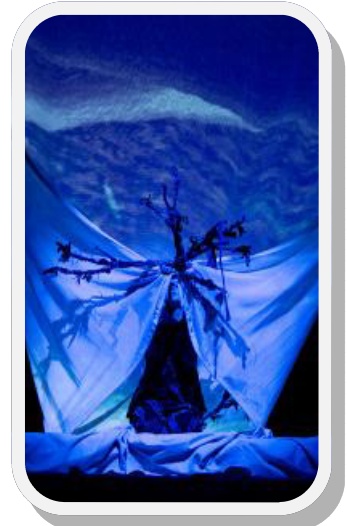
Notre calendrier de l'Avent

Classe de cycle 3

Nous sommes allés à l'Espace Jean Legendre pour assister à un spectacle théâtral : « La voix de l'arbre ». C'est l'histoire d'un arbre qui cherchait de l'eau. Sur son chemin, il a rencontré la soif, la peur, la baleine, le dauphin et l'étoile. Il finit par être planté dans un parc où l'on s'occupe de lui.



Nous avons aimé les costumes des comédiens !



LA VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION SPORTIVE D'ARMANCOURT

Suite à l'Assemblée Générale d'octobre 2012, le bureau de l'ASA reste inchangé.

Les cours de :

- ☞ yoga ont repris les mardis de 18H30 à 20H00 avec 16 inscrites. Une très bonne rentrée pour le yoga !
- ☞ gymnastique adultes sont les jeudis de 18H45 à 20h00 (NOUVEAU! cours d'**1h15** cette année)
- ☞ gymnastique enfants de 6 à 10 ans ont lieu les mercredis de 14H30 à 16h00 (NOUVEAU ! cours d'**1h30**).

Le manque de participants à ces deux dernières activités, nous entrainera, peut être, à cesser ces cours l'an prochain. Aussi, si vous voulez avoir de la gymnastique dans notre village sans être obligés de faire des kilomètres, n'hésitez pas à en parler autour de vous. Un tarif préférentiel est toujours accordé en cours d'année...

- ☞ L'association a dû annuler la randonnée de septembre faute de participants !!

Un cours d'initiation à la «ZUMBA» proposé le samedi 17 novembre a remporté un vif succès avec 40 participants !!!

Un cours d'initiation à la «COUNTRY» est à l'étude...Nous vous tiendrons informés

ATTENTION !!NOUVEAU!! ATTENTION

Afin de répondre aux souhaits des participants et grâce à la municipalité qui accepte de nous réserver la salle, création d'un **COURS DE ZUMBA les mercredis de 20h à 21h** à partir du 9 janvier 2013 à la salle des fêtes d'Arman-court. Une vingtaine de séances sera proposée jusque fin juin pour 65€. Essai d'une séance puis engagement définitif avec certificat médical. L'association se réserve le droit d'annuler l'activité en dessous de 15 personnes inscrites.

Nous comptons donc sur vous pour faire de la publicité si vous désirez pratiquer cette nouvelle discipline dans notre village!

PS: Toutes les photos prises au cours des activités sont visibles sur le site de la mairie



Nous vous souhaitons à tous de très bonnes fêtes de fin d'année et espérons vous retrouver toujours plus nombreux à nos activités en 2013 ...



LA VIE ASSOCIATIVE

LE COMITE DES FETES



Tous les membres du Comité des Fêtes vous présentent leurs Meilleurs Vœux pour



Beaucoup de participants et superbe ambiance pour les soirées du 13 juillet et du Beaujolais

Tajine, jeux Picards, soleil et bonne humeur, tous les ingrédients étaient présents pour le repas annuel de la fête communale.



Nous vous donnons rendez-vous le samedi 2 février pour nous retrouver autour de la galette des Rois.



L'AMICALE DES CHASSEURS D'ARMANCOURT

L'Association des Chasseurs d'Armancourt vous informe que nous venons d'avoir confirmation de la Fédération Départementales des Chasseurs de l'Oise que deux chiens sont morts lors d'une chasse aux sangliers dans le massif d'Ermenonville après avoir contracté la Maladie d'Aujeszyk ou pseudo rage.

Bien que cette maladie ne soit pas nouvelle en France, jusqu'alors, aucun cas n'avait été décelé dans l'Oise. Entre 2000 et 2004, une étude sérologique sur les sangliers sauvages de France, commanditée et financée par le Ministère de l'Agriculture, a mis en évidence la présence de la maladie dans certains départements, dont l'Aisne, avec une séroprévalence de la maladie chez le sanglier estimée à 21%. Cette enquête a permis de mettre en évidence le fait que l'apparition de cas de Maladie d'Aujeszyk chez le chien de chasse est fortement corrélée à la séroprévalence des sangliers ainsi qu'aux tableaux de chasse départementaux de lors des dernières semaines.

L'abondance de sangliers augmente donc le risque d'extension de l'infection dans la population sauvage et le risque de cas mortels chez le chien de chasse.

Les chiens peuvent contracter cette maladie, après des contacts acharnés qu'ils entretiennent avec des sangliers abattus ou blessés, porteurs de la maladie ; mais aussi, en ingérant de la viande ou des abats crus de sangliers malades. En France, il n'existe aucun vaccin ayant reçu une autorisation de mise sur le marché (AMM) en vue d'une utilisation dans l'espèce canine.

Cette année, il y a très peu de glands et de faines en forêt, ces 2 fruits du chêne et du hêtre respectivement, constituent une part importante de la nourriture du sanglier, qui doit donc étendre son territoire pour se nourrir. C'est ainsi que plusieurs sangliers ont traversé à plusieurs reprises notre commune, ceci est une raison supplémentaire pour tenir vos chiens en laisse lors de vos promenades dans les chemins de plaine et de bois car la probabilité de rencontrer un sanglier à Armancourt, n'a jamais été aussi forte.



Par ailleurs, l'effort de régulation des lapins de garenne se poursuit pour réduire les dégâts sur les cultures et éviter le dédommagement des agriculteurs de la commune au frais de notre association. Donc les furetages continuent, même si cette année la population de lapins est en net recul avec quelques cas de myxomatose constatés.

Aussi, la population de renard, prédateur nuisible bien connu, est assez importante, déjà six animaux ont été prélevés. Nous rappelons aussi que de temps à autre, nous organisons des battues au chevreuil et aux renards dans le Bois Godon, le dimanche matin. Dans ce cas, les chemins d'accès sont balisés avec des pancartes indiquant « Chasse en cours » pour prévenir les promeneurs du danger. Le passage n'est pas interdit mais fortement déconseillé



L'Association des Chasseurs d'Armancourt souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année à tous et vous présente ses meilleurs vœux pour 2013.

L'IMPORTANT DES COMMÉMORATIONS



Cérémonie du 11 novembre

Les commémorations sont l'occasion de nous souvenir des tristes combats où des Armancourtois ont perdu la vie. Les cérémonies au Monument aux Morts chaque année nous permettent de rassembler les citoyens afin de conforter la mémoire collective.

Souvent les commémorations portent également un message d'espoir pour des dates heureuses comme les fins de guerres.

Les célébrations nationales sont créées en 1974 par Maurice Druon, alors Ministre de la Culture. Rattachées à la Direction des Archives de France en 1979, Cette entité a un rôle d'action et de coordination pour valoriser les manifestations commémoratives liées à l'histoire nationale.

LE CCAS



La tradition a été respectée le 22 décembre par la distribution des colis de Noël offerts par le CCAS d'Armancourt. Ce moment privilégié permet de rencontrer nos aînés et de partager un échange convivial.

Le CCAS a opté pour l'achat d'un colis gourmand à base de produits du terroir et réalisé cette année par un atelier protégé, donnant ainsi l'occasion à des personnes handicapées de travailler pour les fêtes de fin d'année.

Les membres du CCAS vous souhaitent une Bonne Année 2013 et sont à votre disposition.

VILLAGE EN FETE

DE NOUVEAUX DECORS DANS LE VILLAGE

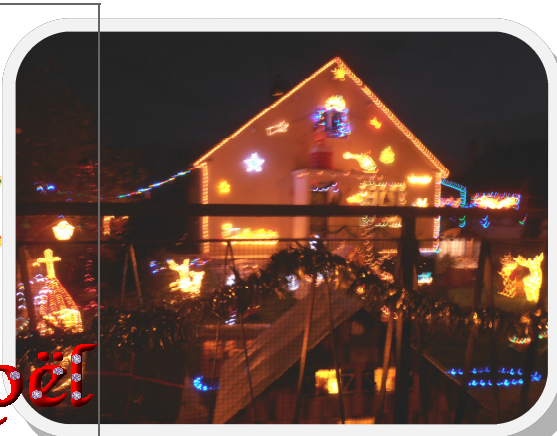


Avec le concours des habitants, de nouveaux décors ont vu le jour pour les fêtes de fin d'année. Le samedi 8 décembre les enfants du village accompagnés de leurs parents ont décoré les grilles de l'école et quelques sapins dans la commune. A la suite de ce rendez-vous un goûter a été partagé.

Un grand merci en particulier à Emilie Robillard, à Manuel Bezelga et à Olivier Durussel pour leurs investissements.



Joyeux Noël



Nous sommes heureux de voir que des Armancourtois ont illuminé leur maison; à l'image de M. Jouy, 577 rue des Matinnoix, passionné, qui fabrique ses décors durant l'année. A la suite de deux mois d'installation, il vous invite à venir voir son travail.



VIE QUOTIDIENNE

LES DECHETS VERTS

La collecte des déchets verts a pris fin depuis le 10 décembre 2012. En dehors de cette période, les déchets verts doivent être obligatoirement apportés dans les déchetteries du réseau Verdi.



L'opération de ramassage des sapins de Noël se déroulera pour Armancourt **les lundis matin 7 et 14 janvier.**

Attention : les sapins de couleurs ou recouverts de neige ne sont pas recyclables et ne seront pas collectés lors des ramassages. Ils doivent être apportés en déchetterie. Déposez vos sapins la veille au soir

ETAT CIVIL ANNEE 2012

Naissances

- * Ethan LEBEE né le 20 février
- * Lysa SARACEN née le 9 mai
- * Arthur FISSETTE né le 16 août
- * Garance MAROY née le 5 octobre
- * Romane BROUART née le 17 octobre

Mariages

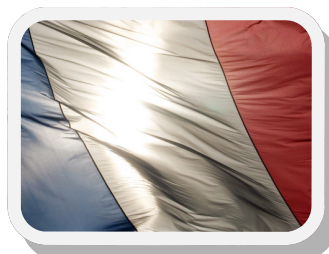
Emmanuelle LE BREQUIER & Sylvain TOMIAK le 25 août

Décès

- * Mme Avette JEANDARME décédée le 22 février
- * Mme Odette LECLERC décédée le 6 avril
- * Mme Brigitte HEMERY DUFOUG décédée le 14 mai
- * M. André CHAUVET décédé le 31 juillet
- * Mme Odette DURUSSEL décédée le 19 août
- * M. Sélimir KULUNDZIC décédé le 8 septembre

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

Vous désirez donner votre avis lors des élections, pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 01 janvier 2013 à la mairie aux heures d'ouverture ou lors de la permanence exceptionnelle **du 31 décembre de 13h00 à 15h00**, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



ARMANCOURT.FR

Vous avez besoin d'informations, d'un imprimé pour vos démarches administratives, consultez le site de notre commune sur **armancourt.fr** ou le secrétariat de la mairie.



Effectuez vos
Démarches en ligne
cliquez ici pour accéder à la page dédiée

VOEUX 2013 DE LA MUNICIPALITE



Eric BERTRAND

et

les Elus du Conseil Municipal



sont heureux de vous convier aux Vœux de la nouvelle année 2013, qui auront lieu le:

**mercredi 16 janvier 2013 à 19h00
à la salle polyvalente.**

LE SCOT DE L'ARC

Le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération de la Région de Compiègne a été approuvé le 15 décembre 2012.

Ce document opposable permettra d'organiser la vie sur notre territoire.

A partir de données de croissance, des projets concernant l'habitat, les zones économiques, les infrastructures sont planifiés. L'élément environnemental est pris en compte pour protéger les espaces naturels, les ressources, la faune et la flore.

Ce travail réalisé par les élus de l'ARC nous donne une vision à 15 ans de notre futur territoire.

Vous pouvez consulter le dossier de presse sur notre site :

www.armancourt.fr



SE DISTRAIRE

KOULIBIAC DE SAUMON



Temps de préparation : 40 minutes Temps de cuisson : 60 minutes

Ingrédients (pour 10 pers) : - 2 pâtes feuilletées de 250 g, 500 g de saumon frais en filet, 150 g de riz, 200 g de champignons de Paris, le jus de 1/2 citron, 3 œufs, 50 g de beurre, 1/2 bouquet d'aneth, sel poivre, 1 jaune d'œuf,

Pour la sauce :- 150 g de beurre- 1/2 bouquet d'aneth

Préparation de la recette :

Faites durcir les oeufs (8 min) et passez-les sous l'eau froide. Faites cuire le riz, égouttez-le.

Nettoyez les champignons, coupez les en dés et arrosez les de jus de citron.

Faites chauffer le beurre dans une sauteuse et faites-y blondir les champignons.

Coupez les tiges des feuilles d'aneth, disposez-les sur la grille d'un cuit vapeur, puis posez le saumon dessus. Faites-le cuire 8 min à la vapeur et laissez-le refroidir. Emiettez-le et assaisonnez. Ecalez les oeufs, coupez-les en deux et écrasez les à la fourchette dans le fond d'une jatte. Ajoutez le riz, les champignons avec le beurre de cuisson.

Ciselez au dessus de ce mélange les brindilles d'aneth. Salez, poivrez et mélangez bien.

Étalez séparément les pâtes feuilletées sur un plan de travail fariné et donnez-leur la forme d'un rectangle 35x22.

Recouvrez la plaque à pâtisserie du four de papier sulfurisé spécial cuisson.

Posez le premier pâton sur la plaque. Disposez une fine couche de farce au riz sur la pâte en lui donnant la forme d'un poisson.

Répartissez sur la longueur la moitié du saumon puis une autre couche de riz.

A l'aide d'un pinceau, humidifiez la pâte autour de la farce façonnée en forme de poisson. Posez par dessus l'autre pâton et soudez les pâtes ensemble en appuyant bien autour.

Découpez l'excédent de pâte en suivant la forme du poisson. A l'aide d'un couteau pointu, dessinez l'œil et les écailles.

Mettez le poisson en croûte au réfrigérateur 30mn afin de faire durcir le beurre contenu dans la pâte, ainsi elle ne se rétractera pas à la cuisson. Fouettez le jaune d'œuf et badigeonnez-en toute la pâte en évitant les bords.

Glissez dans le four préchauffé à 240°C (thermostat 8) et laissez cuire 6 min. Réduisez le thermostat à 180°C (thermostat 6) en prolongeant la cuisson 20 min. Pendant ce temps, mettez le beurre à fondre tout doucement en ôtant les impuretés à la surface.

Retirez du feu et ciselez la moitié de l'aneth au-dessus du beurre.

A la sortie du four, glissez le Koulibiac sur un plat de service, décorez de brindilles d'aneth et servez la sauce dans une saucière.

Conseil vin : vin blanc de Sancerre mise 2 heures avant au réfrigérateur

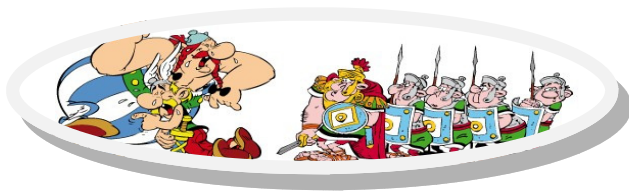
LA SALLE POLYVALENTE

Vous souhaitez partager une soirée entre amis, un repas de famille, fêter un mariage, la Municipalité peut vous louer la salle polyvalente de notre village à un prix préférentiel pour les Armancourtois.

Les réservations sont ouvertes un an avant pour les Armancourtois et neuf mois pour les extérieurs.

UTILISATION	2013	
	Armancourt	Extérieur
1 journée (de 8 h à 5 h)	250,00	520,00
2 journées (de 8 h à 5 h)	360,00	650,00
1 journée (lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi) de 8 h à 20 h	180,00	270,00
Associations – 1 journée de 8 h à 5 h – à partir de la 4 ^{ème} animation	180,00	
Samedi ou dimanche de 8 h à 20 h – (juillet et août)	215,00	320,00
Salle 30 (+cuisine et w.c.) 1 journée de 8h à 5h (maximum 20 personnes)	180,00	
Salle 30 (+cuisine et w.c.) 1 journée - lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, de 8 h à 20 h – (maximum 20 personnes)	180,00	

CARNAVAL A ARMANCOURT



Le carnaval à Armancourt aura lieu cette année le dimanche 17 février sous le thème de la bande dessinée d'Astérix et Obélix. Petits et Grands préparez vos dé-

guisements pour faire d'Armancourt un village Gaulois.

Une potion magique sera servie à la salle polyvalente à l'issue de cette manifestation. Les Romains vous attendent !

